Appel à articles

Revue des politiques sociales et familiales

Actions sociales dans les territoires. Enquêter les reconfigurations locales des politiques sociales et leurs effets

Coordination : Claire Autant-Dorier (Université de Saint-Étienne), **Élisa Herman** (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion), **Arnaud Trenta** (Institut de recherches économiques et sociales)

Les autrices et auteurs sont invités à soumettre un titre d'article, avec son résumé (300 mots env.) et ses mots-clés en indiquant si l'article proposé est un article scientifique ou un article de synthèse, d'étude ou de méthode, ainsi qu'une brève note biographique d'ici le 25 juin 2026 à l'équipe de coordination du numéro thématique : claire.autant.dorier@univ-st-etienne.fr, elisa.herman@mrie.org, arnaud.trenta@ires.fr. La rédactrice en chef de la revue (rpsf@cnaf.fr) sera mise en copie.

Mots clés : Territoires, politiques sociales, action sociale, configuration d'acteurs, services publics, économie sociale et solidaire, expérimentation, enquêtes locales.

Revue des politiques sociales et familiales

Créée en 1985, la *Revue des politiques sociales et familiales* (*Recherches et Prévisions* de 1985 à 2009, puis *Politiques sociales et familiales* jusqu'en mars 2015) est une publication scientifique trimestrielle et pluridisciplinaire à comité de lecture. Elle publie des **travaux de recherches originaux** dans le champ des **politiques familiales et sociales** (dispositifs d'action publique, prestations, offres de services, acteurs et actrices de ces politiques, publics visés, etc.) ainsi que sur les évolutions touchant à **la famille, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la pauvreté et le logement**. La revue accepte des articles de toute discipline en **sciences humaines et sociales**. Son caractère pluridisciplinaire oblige les auteurs et autrices à adopter un langage clair et à préciser ce qui ne relève pas du langage courant (présentation de dispositifs, de concepts théoriques, de méthodes d'enquêtes particulières, etc.).

La RPSF est construite en numéros thématiques, qui sont, le cas échéant, complétés de contributions proposées en varia à la revue. Elle est composée de différentes parties, toutes soumises à expertise :

- les « **Articles scientifiques** » (60 000 signes espaces compris maximum). Il s'agit de contributions originales fondées sur un matériau empirique ;

- les articles de « **Synthèses et perspectives** » (30 000 signes) proposent des analyses problématisées de littérature grise ou de synthèses de recherche ;

- les articles d'« **Études et premiers résultats** » (30 000 signes), plus courts que les articles scientifiques, présentent des premiers résultats d'enquêtes quantitatives (statistiques descriptives notamment) ou qualitatives (enquêtes exploratoires, études, études de cas, recherches doctorales en cours) en les situant dans leur champ de recherche ;

- les articles de la rubrique « **Enquêter** » (30 000 signes) discutent des modalités de récolte et d'analyse du matériau empirique à partir de techniques d'enquête qualitatives (observations, entretiens, exploitation d'archives, etc.) et/ou quantitatives. En mettant en exergue les processus itératifs de la recherche entre empirie, méthode et théorie, ces articles discutent de la pertinence des outils et des démarches d'enquête à l'aune des données collectées : discussion de la construction de questionnaires, d'indicateurs, du tirage d'échantillons ; circulations des enquêteurs et enquêtrices sur le terrain ; analyse réflexive des démarches solitaires et collectives d'enquête et d'analyse, de la distance/proximité avec le terrain ; influence de la langue et des rapports sociaux dans l'enquête, etc.) ;

- les « **Comptes rendus** » sont des présentations d'ouvrages (8 000 signes) et de colloques (20 000 signes), problématisées en rapport avec les domaines d'intérêt de la revue. Les comptes rendus ne peuvent être effectués par les auteurs des ouvrages ou les organisateurs des colloques recensés.

Présentation du numéro thématique

Cet appel à contribution invite à documenter la manière dont une diversité d'acteurs cherche à comprendre et à répondre localement aux besoins et aux attentes des populations en situation de vulnérabilité. Alors que les politiques sociales prônent une logique d'inclusion ambitieuse, l'action sociale se trouve confrontée au quotidien à une situation de crise qui rend difficile l'accomplissement de cette visée. Ce numéro entend mettre l'accent sur les tentatives mises en œuvre à différentes échelles (lieu de vie, quartier, commune, intercommunalité, bassin de vie, département) pour agir « malgré tout » ou « autrement ». Les articles pourront s'intéresser aux actions menées pour prévenir les situations d'exclusion et lutter contre la pauvreté, favoriser l'insertion socio-économique, soutenir la parentalité et protéger les enfants, permettre l'accès aux droits (Revenu de Solidarité Active [RSA], logement, emploi, santé) et à un accompagnement effectif vers et dans celui-ci, ou encore dynamiser la vie d'un territoire. Les contributions identifieront dans quelle mesure les capacités d'action des populations en situation de vulnérabilité et des professionnels peuvent être préservées ou développées par la mobilisation de ressources spécifiques à l'échelon local : à travers la transformation des pratiques professionnelles, en sollicitant la coopération des personnes concernées, en « bricolant » dans les interstices ou aux marges des institutions, en cherchant de nouveaux partenaires hors du secteur social et

médico-social ou encore en expérimentant des formes d'action dites « innovantes ». **Ce numéro s'intéresse aux initiatives qui s'opèrent au cœur des institutions du social mais aussi à leurs frontières, qu'elles soient mineures et discrètes ou plus transformatrices. Les articles attendus rendront compte d'enquêtes, sociologiques, anthropologiques, économiques, historiques, géographiques, en sciences de l'éducation ou en sciences politiques et juridiques sur ces reconfigurations localisées des politiques d'action sociale, dans différents contextes nationaux et internationaux.**

Les limites actuelles des politiques sociales sont solidement documentées à travers de multiples rapports qui alertent sur la situation de crise dans différents secteurs, notamment l'insertion, la lutte contre l'exclusion, la protection de l'enfance, la petite enfance, le handicap et le grand-âge (Rapport Bacqué, Mechmache, 2013 ; Rapport Piveteau, 2014 ; Rapport du défenseur des droits, Toubon et Avenard, 2015 ; Rapport Libault, 2019 ; Rapport El Khomri, 2019 ; Rapport de la Convention Nationale des Associations de l'Enfance, 2021). Ces travaux soulignent des décalages entre les principes exposés par les politiques publiques et les possibilités effectives de leur mise en œuvre. D'un côté, les référentiels des politiques sociales ont intégré les catégories d'auto-détermination, de participation, d'inclusion et de pouvoir d'agir dans un mouvement de reconnaissance des droits et des savoirs des usagers. Ces orientations sont définies à travers une série de loi telles que la loi de 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, celle de 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ou encore celle de 2007 réformant la protection de l'enfance. Le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté en 2013, de même que la réforme de la politique de la Ville de 2014, s'inscrivent aussi dans cette lignée. D'un autre côté, différentes recherches ont montré que la rationalisation gestionnaire et la contrainte budgétaire produisent une détérioration générale des services publics qui se manifeste par une moindre accessibilité aux droits, une baisse de la qualité du service rendu et des difficultés éprouvées par les professionnels de terrain (Gervais, Lemercier, Pelletier, 2021 ; Pudal, Sinagaglia, 2024 ; Vezinat, 2024). Le monde associatif, qui met en œuvre une part conséquente des politiques sociales, est également affecté par cette dégradation de la gouvernance de l'action publique (Hély, 2009 ; Simonet, 2010 ; Cottin-Marx *et al*., 2017 ; Hély, Simonet, 2023 ; Cottin-Marx, Hamidi, Trenta, 2023). L'épuisement professionnel et le déficit d'attractivité des métiers du social et du médico-social en constituent des symptômes préoccupants (Charles, 2021 ; Plault, Xing-Bongioanni, 2024) et interrogent sur l'effectivité des politiques sociales (Leroy, 2011).

La mise en place de la décentralisation administrative, de la territorialisation de l'action publique et de la délégation des services publics a visé à mieux adapter l'action aux spécificités des territoires. Mais ces processus ont également complexifié l'environnement institutionnel des opérateurs des politiques sociales, qu'ils relèvent des secteurs public ou privé (Bouquet, Boul et Mouhoud, 2019 ; Laroque, Montalembert, 2023). Par ailleurs, l'individualisation des politiques sociales[1] , et la diffusion de la logique de parcours, qui cherche à limiter les prises en charge totales et coûteuses en institution et à favoriser l'inclusion des personnes à la société (Ravon, Laval, 2016 ; Ravon, Vidal-Naquet, 2017 ; Darnaud, 2016), accroissent dans le même temps les difficultés de coordination d'une diversité d'intervenants. Les professionnels du social sont alors confrontés à des difficultés d'arbitrage sur les priorités, à aller au-delà de leur mandat professionnel, ou encore à gérer des temporalités désaccordées entre les diverses interventions. Ils cherchent toutefois à résoudre ces épreuves de professionnalité (Ravon, Vidal-Naquet, 2018) et ces dilemmes éthiques individuellement

[1] Processus qui vise à singulariser l'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des personnes (Castel, Duvoux, 2013).

(Devetter *et al*., 2021 ; Durand, 2024) ou à travers des formes plus collectives de délibération et de réflexivité (Billaud, Xing, 2016 ; Divay, Ollivier, 2024 ; Collectif Métis, 2019).

Dans ce contexte, nous souhaitons explorer dans ce numéro la manière dont les institutions locales et les réseaux d'acteurs territorialisés tentent de répondre aux besoins des populations en situation de vulnérabilité malgré ces contraintes ou en faisant « autrement ». Les travaux qui se sont intéressés aux *street level bureaucrats (*traduits en français par « *les fonctionnaires de première ligne* »*)* ont révélé que les politiques sociales ne sont pas mises en œuvre sans des arbitrages et des redéfinitions. Cela dénote la part active prise par les acteurs du front, agents de guichet ou travailleurs sociaux au plus près des usagers (Lipsky, 1980 ; Dubois, 1999 ; Weller, 2009 ; Serre, 2009 ; Lima, 2013 ; Trombert, 2020). Les politiques sociales sont ainsi redéfinies au niveau local, non seulement à travers les choix et les interprétations des décideurs locaux, mais également par les pratiques ordinaires des agents pris dans des conditions d'exercice spécifiques. Les logiques discrétionnaires de qualification et de disqualification des demandes, la gestion pratique des contraintes matérielles et temporelles de l'exercice de l'activité, l'anticipation des résultats de l'action et la perspective de leur évaluation conduisent pour partie à réorienter les critères effectifs d'éligibilité et les modalités de l'intervention (ciblage des publics les plus susceptibles de « sorties positives », attribution en fonction du mérite et de la légitimité à demander, etc.). La position sociale et la trajectoire des acteurs de la mise en œuvre, qu'ils exercent dans des services publics ou des associations, influencent en outre le rapport à l'action publique et aux destinataires des politiques sociales (Ledoux, Perrier, 2022). **L'objectif de ce numéro est à la fois de comprendre comment les acteurs locaux de l'action sociale cherchent des marges de manœuvre pour préserver le sens de leur mission et continuer d'agir (Avenel, Duvoux, 2020). Il est par ailleurs de documenter les effets de dévoiement des politiques sociales et la production d'inégalités entre les territoires.** Si ces acteurs démontrent un attachement aux principes d'inclusion, de participation, de pouvoir d'agir et/ou d'autodétermination énoncés dans les politiques sociales nationales, parviennent-ils à inventer des façons de faire singulières et situées qui s'appuient sur les orientations des politiques sociales et leurs institutions tout en reconfigurant celles-ci « par le bas » ? Inversement, quelles sont les initiatives et les expérimentations qui, tout en se réclamant des mêmes objectifs, s'inscrivent dans les failles de l'action sociale instituée, en complémentarité ou en décalage vis-à-vis de celle-ci ?

Ce numéro propose d'interroger des configurations d'action localisées dans leur ensemble au-delà de la seule relation accompagné-accompagnant. Il s'agit d'identifier quelles sont les ressources locales mobilisées pour redéfinir en pratique les politiques sociales. Comment l'entourage des personnes accompagnées est-il pris en compte et sollicité (rôle des aidants, tiers digne de confiance, solidarités de voisinage) ? De quelle façon l'environnement et les spécificités du territoire constituent-ils des ressources (existence et proximité d'accueil de loisirs, de crèches, lieux de distribution alimentaire, centre de santé) ou des contraintes (éloignement géographique, coût des logements, pollutions et dégradations environnementales) ? Quels sont les maillages singuliers élaborés entre professionnels, au sein du secteur social et médico-social ou aux frontières de plusieurs secteurs (sanitaire, éducatif, insertion par l'activité économique, etc.) ? Quelles formes de coopérations sont expérimentées avec des acteurs situés *a priori* hors du champ des politiques sociales (associations sportives, entreprises, artistes, collectifs militants, chercheurs, mais aussi animaux ou nature) ? Nous invitons ici à porter attention à la façon dont se constitue un environnement suffisamment protecteur et intégrateur pour permettre à chacun d'avoir une place et un rôle, au-delà de la seule construction de capacités individuelles pour participer, s'en sortir et être inclus (Nussbaum 2012 ; Gardou, 2012 ; Grimaud, 2012 ; Ibos, Damamme, Molinier, Paperman, 2019).

Pour répondre à cet ensemble de questions, les contributions attendues présenteront une analyse fine de la diversité des acteurs, de l'enchevêtrement de leurs interventions et du maillage territorial. L'histoire du territoire pourra également être

mobilisée pour comprendre la spécificité des configurations locales, l'offre institutionnelle disponible, les dynamiques associatives et les besoins exprimés. En particulier, l'histoire politique peut s'avérer décisive dans l'émergence d'initiatives locales. Cela peut se manifester par la présence de figures marquantes, de luttes sociales passées ou présentes, de pratiques d'éducation populaire inspirées par des courants laïcs, religieux et/ou politiques. La dimension géographique est également à prendre en compte dans l'analyse des maillages locaux, en examinant quels sont les territoires concernés et comment ils sont définis et délimités (contours administratifs, espaces vécus, spatialisation de l'intervention), par qui et suivant quels processus.

Les autrices et auteurs sont invités à proposer des articles sur des expériences aussi bien actuelles que passées et des analyses sur des territoires diversifiés, urbains, péri-urbains ou ruraux en France mais également hors du cadre hexagonal et national français. Des contributions portant sur les territoires ultra-marins sont à cet égard vivement encouragées. De même, des travaux sur d'autres cas nationaux seront éclairants pour mettre en perspective les analyses situées dans le contexte français. Grâce à la perspective internationale permise par la mise en regard de ces différents contextes nationaux, il sera notamment possible de mettre au jour leurs points communs et leurs spécificités quant au rôle du territoire local dans la mise en œuvre des politiques publiques. Le rapport à l'international peut aussi s'apprécier dans les formes de circulation de modèles d'action sociale et les tentatives d'importation en France d'expériences éprouvées à l'étranger. Les notions d'*empowerment* (développement du pouvoir d'agir) ou de *community organizing* (action ou développement communautaire) circulent par exemple dans les milieux professionnels des travailleurs sociaux et les milieux militants associatifs, syndicaux et politiques, suscitant inspiration, appropriation ou rejet (Carrel, Rosenberg, 2014 ; Bacqué, Biewener, 2015 ; Talpin, Balazard, 2016 ; Carrel, De Lépinay, 2016 ; Yon, 2024). Une perspective internationale serait enfin particulièrement utile pour mettre en regard la façon dont des configurations relativement similaires se jouent différemment selon que le cadrage politique se dit en termes de territoire ou de communauté, et que l'action sociale cible des individus ou des collectifs.

Les propositions d'articles peuvent s'inscrire dans l'un des axes ci-dessous, ou relever de plusieurs axes. Les contributions des sciences sociales au sens large sont bienvenues : anthropologie, droit, économie, géographie, histoire, science de l'éducation, science politique, sociologie.

Axe 1. L'articulation des initiatives locales avec les formes d'action institutionnalisées

Un premier axe de réflexion concerne l'articulation entre l'action sociale institutionnalisée et les initiatives locales plus ou moins formalisées. L'enjeu est de comprendre dans quelle mesure des réseaux d'acteurs territorialisés s'approprient les principes d'inclusion, de participation, de pouvoir d'agir et/ou d'autodétermination et comment ils les mettent en pratique (Avenel, Bourque, 2017 ; Dubruc, Viallette, 2019 ; Reichart, 2022).

Nous invitons d'une part les auteurs et autrices à décrire comment les professionnels parviennent à défendre et à tenir ces orientations au sein même des organisations et des missions quotidiennes qui sont les leurs : en s'engageant personnellement dans l'action, en activant les compétences et les savoir-faire identifiés au sein des équipes et des services, en mobilisant leurs connaissances des rouages administratifs et des possibilités réglementaires (sollicitation de prestations dérogatoires ou

d'aides spécifiques), en développant des espaces de soutien et de réflexivité (analyse de la pratique professionnelle, formation, recherche-action), en repérant des alliés du côté des partenaires, élus, usagers à même de soutenir leurs actions. L'enjeu sera là d'expliciter ce qui permet de s'appuyer sur ces ressources institutionnelles, voire de contourner les contraintes normatives et budgétaires.

D'autre part, les contributions pourront s'intéresser à des initiatives plus décalées des pratiques ordinaires, par exemple, à travers l'étude de la création de nouveaux lieux d'hébergement pour des enfants en situation de handicap pris en charge en protection de l'enfance, qui vont à l'encontre de la logique ambulatoire dominante, ou celle d'évènements sportifs ou artistiques qui ne sont pas dans les missions premières de l'institution et déjouent les accompagnements très individualisés (Duran, 2025). Certains professionnels peuvent également faire le choix de sortir de leur institution pour mettre en place ailleurs des lieux d'accueil répondant mieux aux besoins des personnes (modes d'accueil formel en horaires décalés, accueil à bas seuil de publics précarisés dans des tiers lieux ou en développant des pratiques solidaires de rue) [Hennion, 2025]. Comment ces initiatives se mettent-elles en place localement pour répondre aux insatisfactions et aux limites constatées de l'action sociale ? Dans quelle mesure prennent-elles en compte le non-recours aux droits sociaux pour inventer d'autres modalités d'intervention sociale ? Comment les « pas de côté » de la société civile peuvent-ils être autorisés et soutenus par les institutions et les acteurs publics (temps dédié, moyens alloués, appel à projet spécifiques, etc.) ? Quelles sont les formes de coopération et d'articulation avec et entre les institutions ouvertes par ce type de dynamiques ? Quelles sont les justifications et les principes mis en avant par les acteurs qui portent ces initiatives et par ceux qui les soutiennent ?

La logique de **l'expérimentation sociale** apparaît comme une des modalités possibles pour développer de « nouvelles » formes d'action et redéfinir les orientations des politiques publiques. Elle est dans le même temps revendiquée par des acteurs associatifs et militants et reconnue légalement comme une forme de construction de l'action publique. La montée en charge de dispositifs comme la Garantie jeune (devenue Contrat d'Engagement des Jeunes, voire dans certaines situations expérimentales « RSJ : revenu de solidarité des jeunes »), l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée), et les Territoires zéro non-recours, ou, en dehors des politiques instituées, les projets de Sécurité sociale alimentaire ou les tiers lieux solidaires (Chiffoleau et al., 2023 ; Pasquier et al., 2023), témoigne des recompositions actuelles. La visée de certaines initiatives expérimentées peut alors être de s'appuyer sur des conceptions et des postulats d'action sociale alternatifs, par exemple en défendant l'accès au « logement d'abord », sans passer par les étapes de l'hébergement[2], ou le droit à l'emploi plutôt qu'un accompagnement progressif et une logique de levée des freins dans un parcours d'insertion (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion, 2021). Au-delà de l'usage du terme, **les auteurs et autrices sont invitées à décrire précisément ce qui fait expérimentation et ce qui est fait de l'expérimentation**. Pourquoi expérimenter ? Ces processus d'expérimentation donnent-ils des marges de manœuvre aux acteurs locaux, qu'ils soient publics ou privés ? Permettent-ils de produire des dynamiques locales d'inclusion ? Des réajustements et des réorientations s'opèrent-ils au cours de l'expérimentation et face à quelles épreuves dans leur mise en œuvre ? Quels recadrages et redéfinitions interviennent et de quelle façon : entre partenaires, entre opérateurs de terrain et décideurs publics, entre

[2] Le logement d'abord, traduction de « housing first » est une politique de lutte contre le sans-abrisme, adossée aux principes du rétablissement (approche psychiatrique) et de la réduction des risques et des dommages (addictologie). Celle-ci est mise en œuvre par la DIHAL (Direction interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) depuis 2017, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

acteurs locaux et instances territoriales plus éloignées ? *Via* la définition de critères d'évaluation, le rappel des contraintes règlementaires ou budgétaires, ou encore *via* la redéfinition des priorités politiques (notamment en contexte électoral) ? Leur développement au sein d'un territoire donné engage-t-il des transformations, des aménagements, des évolutions au sein des institutions avec lesquelles ces expérimentations cohabitent ? **Nous invitons les propositions d'articles à explorer les multiples configurations autour de ces initiatives au sein des politiques sociales**, par exemple la diffusion d'une expérimentation d'un territoire à l'autre par des formes de voisinage ou de parrainage, ou à travers un processus d'institutionnalisation plus large. Les analyses peuvent aussi examiner les risques de récupération, de cantonnement ou de dévoiement des expérimentations, ainsi que les situations de contrôle et d'évaluation. Enfin, l'attention peut être portée sur les variations et les possibilités d'adaptations locales par des soutiens et des accompagnements spécifiques au territoire.

Ces initiatives territoriales (telles que celles mentionnées plus haut dans les champs de l'emploi, du logement, de l'accès aux droits, de l'alimentation et de la santé, de la protection de l'enfance, etc.) que nous souhaitons voir étudier dans ce numéro n'échappent pas à la **question des ressources et du financement de l'action sociale**. Les contraintes budgétaires au niveau de l'État ou des collectivités territoriales peuvent être à l'origine d'une critique de l'action sociale institutionnalisée, soit du fait de l'écart entre les objectifs affichés des politiques sociales et leurs effets réels, soit par l'observation de la déliquescence des services publics censés les mettre en œuvre comme dans de nombreux espaces ruraux (Deville, 2023 ; Durand, 2023 ; Revillard et al., 2025). Dans quelle mesure ces tentatives de faire autrement répondent-elles à la nécessité de trouver d'autres modalités et sources de financement ? Comment parviennent-elles à combiner des ressources publiques et privées ? Mobilisent-elles le surtravail d'agents publics ou de salariés associatifs impliqués dans la mise en œuvre des politiques sociales ? S'appuient-elles sur le travail gratuit de bénévoles ? Font-elles usage d'autres statuts comme le volontariat en service civique ou l'apprentissage pour recruter de la main d'œuvre peu coûteuse ?

En lien avec les transformations du monde associatif, et plus généralement de l'économie sociale et solidaire (ESS), il serait intéressant **d'analyser les types d'organisations non lucratives qui s'impliquent dans ces dynamiques locales de reconfiguration des politiques sociales** (Herman, 2012 ; Le Roy *et al*., 2019 ; Prouteau, Tchernonog, 2023). Quels sont les rôles et les rapports respectifs entre les associations historiques au sein d'un territoire et des initiatives d'action sociale renouvelée ? Qui sont les acteurs portant ces transformations, et au terme de quels processus les font-elles advenir ? Quels sont les liens et les relations entre les sociétés coopératives, l'entrepreneuriat social et les acteurs associatifs plus traditionnels ? Le fait de générer des ressources propres par leur activité donnent-ils des marges d'autonomie dans l'action ou crée-t-il de nouvelles dépendances et contraintes ? Quels sont les effets observés de ces formes organisationnelles en termes économiques et de finalités sociales ? Dans un contexte de financements par appels à projets, quelles stratégies ces initiatives déploient-elles pour capter des ressources ? Selon les territoires, est-ce qu'un champ cohérent se constitue grâce au maillage entre les espaces traditionnels de l'action sociale, les initiatives ponctuelles « innovantes » et la structuration de l'ESS ? Au contraire, est-ce que des formes de concurrence sont observées ? Est-ce que ces réseaux d'acteurs font appels à des fondations et donateurs privés à défaut de subventions publiques ou bien pour s'en autonomiser, afin notamment de proposer d'autres approches ? Quel rôle joue la philanthropie (particulièrement développée depuis la mise en place de la responsabilité sociale des entreprises) dans le développement de ces initiatives : en termes d'accompagnement de la structuration, d'orientation, de maillage entre acteurs

publics et acteurs privés ? **Des articles proposant une perspective historique ou une approche plus ethnographique** (Bussi, 2023 ; Daquin, 2024) **sur ces maillages et configurations seront les bienvenus.**

Concernant le type de maillage d'acteurs publics et privés, nous accueillerons notamment favorablement pour ce numéro les contributions qui analysent comment, au niveau local, les acteurs se saisissent de la complexité des politiques et des dispositions législatives pour trouver les financements et les soutiens nécessaires, et saisir des angles d'intervention qui leur semblent pertinents (Lafore, 2020 ; Lechaux, 2022). Les jeux d'échelle peuvent s'avérer une ressource pour consolider des projets ancrés dans un territoire spécifique, en sollicitant les différents niveaux d'action publique (ville, intercommunalité, département, région, État, Europe). Les acteurs publics locaux peuvent également s'emparer de nouvelles compétences grâce, par exemple, à la création de communautés de communes ou de métropoles. Ces intercommunalités permettent-elles de pallier la baisse des dotations de l'État et, dans le même temps, de penser autrement, voire de repolitiser l'action sociale ? Quel que soit le statut des personnes et des organisations qui s'engagent dans un processus de reconfiguration locale des politiques sociales, **nous souhaiterions recevoir des articles traitant des stratégies ou des tactiques mises en œuvre pour agir dans ces contextes complexes et incertains, conduisant ou non à l'instauration de nouvelles règles du jeu à l'échelon local.**

Axe 2. Les effets des reconfigurations locales des politiques sociales sur les pratiques professionnelles, les cadres d'action et les relations sociales

Les processus de territorialisation et de recomposition des politiques sociales invitent à renouveler l'analyse de leurs effets, en dépassant une approche centrée exclusivement sur les résultats attendus en direction des publics. Si l'attention portée aux conditions de vie, aux parcours et à l'accès aux droits des personnes demeure essentielle, elle gagne à être replacée dans une perspective plus large, attentive aux transformations conjointes des pratiques professionnelles, des relations sociales et des cadres d'action. **Cet axe propose ainsi d'explorer les effets des configurations locales de l'action sociale à partir d'une approche relationnelle, en interrogeant simultanément ce que ces reconfigurations font aux destinataires des politiques, aux intervenants, ainsi qu'aux formes d'organisation collective dans lesquelles les uns et les autres sont inscrits.**

Une première entrée consiste à appréhender les effets des politiques sociales territorialisées du point de vue de leur réception et de leurs usages. Dans le sillage des travaux de sociologie de l'action publique attentive aux appropriations différenciées des dispositifs (Revillard, 2017 ; Gardella, 2017), les auteurs et autrices pourront montrer comment les publics concernés s'emparent des offres institutionnelles, les contournent ou s'en éloignent. Les contributions attendues pourront ainsi documenter les effets des configurations locales sur les parcours d'accès aux droits (Deville, 2018), les expériences administratives et les formes de (non)-recours, en tenant compte des inégalités sociales et territoriales qui les structurent[3]. Une attention particulière pourra être portée aux écarts entre les objectifs affichés

[3] Demandes de domiciliation faisant craindre une surcharge d'accompagnement social et conduisant à des refus, accompagnement des allocataires du RSA réorientés vers France travail au détriment d'un suivi social, saturation des places et logique de file d'attente pour l'accès aux soins ou à des dispositifs éducatifs adaptés (Trombert et al., 2017).

d'inclusion et leurs effets réels, dans un contexte marqué par les tensions entre rationalisation gestionnaire et exigences de personnalisation de l'accompagnement[4] (Dubois, 1999).

Au-delà de la réception des politiques sociales, les analyses pourront interroger la portée et les limites des différentes formes de participation et d'action collectives mises en œuvre dans les différents secteurs du social (Eyraud, Saetta, Tartour, 2018 ; Petiau, 2021). L'existence d'instances de participation formelles (conseils de vie sociale, conseils citoyens, etc.), de même que la mise en place de l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC)[5] dans le cursus de formation des travailleurs sociaux tend à faire davantage place à la contribution des usagers. Différentes démarches et pratiques d'intervention mentionnent également, plus ou moins explicitement, la dimension « communautaire » de leur action, entendue comme action menée avec et par les personnes concernées par le problème à résoudre (Heckel *et al*., 2016 ; Cardoso, 2020)[6]. Ainsi, les initiatives qui font place à l'expérience et à l'intervention des pairs s'ancrent dans les approches de santé communautaire (Pinel *et al*., 2002 ; Autant-Dorier, Lebbal, 2018). C'est également en faisant référence aux pratiques de l'intervention communautaire que de nombreux acteurs cherchent à réformer la politique de la ville en reconnaissant et en valorisant les capacités d'action collective, les formes de solidarités et l'expertise d'usage des habitants des quartiers populaires (Bacqué, Mechmache 2013 ; Heckel *et al*., 2016). Comment les personnes vulnérables contribuent-elles à ces expériences et avec quels effets sur les orientations données à l'action ? Ces différentes formes de participation permettent-elles le développement d'un pouvoir d'agir collectif qui autoriserait à s'inscrire autrement face ou dans l'institution ? Dans quelle mesure l'existence de ces espaces collectifs peut-elle constituer une ressource pour les acteurs institutionnels ? Au-delà des seuls espaces dédiés et institutionnalisés de participation, quels sont les espaces et réseaux mobilisés ou créés pour soutenir la prise de parole et renforcer les solidarités (groupe de parents, association d'usagers, collectifs militants de défense des droits, etc.) ? Comment ces « communautés » prennent-elles part à la redéfinition de l'action sociale à l'échelle locale ou de façon plus large ?

Une seconde entrée s'attache à examiner les articulations entre les différents acteurs et échelles, et à explorer leurs interdépendances. Les contributions attendues pourront porter sur les effets de redéfinition des rôles, des statuts qui accompagnent les recompositions locales des politiques publiques. Elles décriront en particulier les marges de manœuvre des intervenants, qu'ils relèvent du secteur public, associatif mais aussi d'autres sphères d'activité. Les articles pourront par exemple examiner comment mondes associatifs et acteurs publics interagissent dans la définition des projets. À un niveau plus individuel, comment professionnels, bénévoles et personnes concernées accordent-elles leurs actions dans la mise en œuvre pratique des accompagnements et la construction de parcours d'insertion ou d'inclusion ? Par exemple, dans la prise en charge d'enfants pour lesquelles les solutions ordinaires ne fonctionnent pas, dits enfants

[4] Ainsi par exemple dans le champ du handicap, la limitation des places en institutions spécialisées répond à des impératifs économiques tout en prônant l'inclusion des personnes au milieu ordinaire, mais sans garantir les accompagnements suffisants à celle-ci (manque d'AESH [accompagnant de l'élève en situation de handicap], saturation des services de psychiatrie, etc.).

[6] Historiquement, la notion de « communauté » a été exclue du modèle politique français au profit d'une conception universaliste et individualisante du citoyen refusant de prendre en compte les appartenances régionales et ethniques ainsi que les organisations intermédiaires et d'une centralisation de l'action politique fondée sur un monopole des pouvoirs publics dans la définition et la mise en œuvre de l'action publique (Rosanvallon, 2006). Inversement, ce terme et les approches communautaires sont fortement présents dans d'autres traditions républicaines dans les aires anglo-saxonnes et ibéro-américaines mais également au Québec ou en Belgique.

« incasables », s'organisent des modalités de relais et de répits multiples entre un lieu de soin, un centre équestre, l'accueil par une tante ou une voisine, un moment de pratique avec le cuisinier ou le jardinier du lieu de vie, un temps de scolarité en milieu ordinaire, un atelier d'art thérapie qui construisent un maillage complexe, à recomposer pour chaque situation. Au niveau du territoire, comment les intervenants sociaux coopèrent-ils entre eux et avec les usagers dans la mise en œuvre des projets, ou comment les relations entre élus et agents publics interviennent-ils dans le pilotage ou le soutien des actions (Chauvière, 2019 ; Douillet, Lebrou, Sigalo Santos, 2023) ? Au sein de la politique de la ville, et particulièrement des Cités éducatives, il existe ainsi des « troïkas » (instance de décision des cités éducatives rassemblant représentants locaux de l'Éducation nationale, de la commune et de l'État) qui font intervenir des parents dans la définition des actions à mettre en œuvre (au sein du projet éducatif territorial). Au vu de cet exemple, les contributions pourront analyser les effets de ces transformations en termes de rapports de pouvoir, de légitimité et de reconnaissance entre acteurs. Comment les hiérarchies entre savoirs professionnels, savoirs expérientiels et autres formes de compétences mobilisées localement se redéfinissent-elles ? Comment les interdépendances permettent-elles de redessiner les frontières et les contours de la professionnalité ? Quelles sont les formes de coopération, mais aussi de concurrence ou de conflictualité, qui émergent dans ces configurations multi-acteurs ? Comment des régulations en termes de qualification, de confiance, de responsabilité s'établissent-elles ? Dans quelle mesure ces dynamiques participent-elles à reconfigurer les modes de régulation de l'action sociale, entre prescriptions institutionnelles, ajustements locaux et initiatives situées ? Il pourrait en outre être intéressant d'identifier dans quelle mesure des expériences antérieures qui auraient échoué ou seraient restées sans suite servent de point d'appui ou de repoussoir pour développer de nouvelles actions.

Les auteurs et autrices pourront par ailleurs être attentifs aux effets produits par l'émergence de nouvelles figures d'intervenants (Barthélémy, 2007 ; Arnoulet, 2023) qu'il s'agisse d'acteurs hors champ du social (artistes, paysans ou encore entrepreneurs des secteurs plus économiques de l'ESS), mais aussi de travailleurs pairs et autres aidants « issus du milieu » ou encore de chercheurs et consultants embarqués (voir l'axe 3). S'agit-il de déléguer le travail social à de nouveaux acteurs ou de développer une autre forme d'intervention sociale ? La diversification des types d'intervenants conduit-elle à l'émergence de nouveaux régimes d'intervention à côté de l'accompagnement plus classique (créativité, sensibilité, convivialité, efficacité, réflexivité) ?

Au-delà des reconfigurations d'acteurs, les contributions pourront s'attacher à identifier comment des dynamiques territoriales plus larges, susceptibles de transformer les rapports de domination, se mettent en place. Elles pourront analyser les formes de solidarité et de soutien mobilisées au sein de ces réseaux d'acteurs. Ces expérimentations s'appuient-elles ou réactivent-elles des formes traditionnelles de solidarité ? Jusqu'à quel point cela renforcent-ils les personnes en situation de vulnérabilité (reconnaissance d'un statut, ouverture de droits, soutiens formels et informels) ou bien les fragilisent-ils (mise en place de normes, de procédures de contrôle) ? Dans quelle mesure cela conduit-il à une reproduction ou au dépassement des inégalités de classes, de genre et d'origine (Lemercier, 2008 ; Gerbier-Aublanc, 2021 ; Le Bars, 2024) ?

Cet axe invite plus largement à interroger les effets de ces transformations sur les rapports entre action publique et société. Les reconfigurations locales participent-elles à une redéfinition des responsabilités entre institutions, acteurs associatifs et individus ? Mènent-elles à un déplacement des normes d'intervention sociale vers des formes plus collectives ou partagées dans la construction et la mise en œuvre des actions et politiques

publiques répondant aux besoins des populations ? Quels sont les effets de ces évolutions sur les conceptions de la solidarité, de la justice sociale et du rôle de l'État ?

Ainsi, cet axe propose d'appréhender les effets des politiques sociales territorialisées dans leur pluralité, en articulant l'analyse des expériences des destinataires, des transformations du travail social et des recompositions des relations entre acteurs. Il encourage des contributions empiriquement ancrées, mobilisant des cadres théoriques variés, afin de rendre compte de la complexité des dynamiques à l'œuvre et des tensions qui traversent les politiques sociales contemporaines.

Axe 3. Les formes d'enquête et de production de connaissance dans la territorialisation des politiques sociales

Les évolutions des politiques sociales à l'échelle locale sont impulsées par différentes forces, parmi lesquelles la production de connaissances a un rôle. La recherche en sciences sociales au sein des espaces académiques ou non académiques, ainsi que les observatoires locaux des politiques sociales (départementaux, ou animés par la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ou par l'Agence Régionale de Santé à l'échelle régionale) sont des espaces contribuant à la construction des actions. Ils dialoguent avec les services des collectivités locales et de l'État ou avec le monde associatif. Ces coopérations et ces co-constructions sont mises en œuvre en amont du déploiement, au fil de celui-ci, ou bien en aval dans le cadre d'évaluations d'expérimentations (Lyet, 2011 ; Monceau, 2017). Pour l'ensemble de ces phases et de ces contextes, des **contributions** sont bienvenues. Elles **permettront d'aborder les enjeux en présence selon les perspectives disciplinaires et méthodologiques adoptées par la science politique, la sociologie ou encore l'histoire et la géographie. Ce troisième axe se veut davantage transversal et entend précisément valoriser le rôle des différentes formes d'enquête pour repenser les articulations avec l'action sociale institutionnalisée ou pour documenter les effets des expérimentations et des initiatives locales.**

Début 2025, le très riche numéro de la *Revue Française des Affaires Sociales* (RFAS) « Les savoirs issus de l'expérience dans la production de connaissances sur les politiques publiques » a déjà apporté une compréhension de l'ancrage théorique de la valorisation des savoirs expérientiels dans la recherche, et plusieurs exemples concrets de tentatives de mobilisation de ceux-ci. Si la production des savoirs y est finement documentée, **nous souhaitons, au sein de ce numéro à venir de la RPSF, davantage explorer les usages et les effets de ces savoirs produits** (Petiau, 2021 ; Rurka, Paturel, 2023). Est-ce que des travaux historiques révèlent par exemple une transformation de la place donnée aux savoirs produits autour des politiques sociales ? Comment, par qui, dans quels espaces et quelles temporalités, ces savoirs agissent-ils pour transformer les politiques sociales à l'échelle d'un territoire ? Est-ce que ces démarches d'observation ou d'évaluation sont mobilisées directement par les acteurs associatifs ou institutionnels produisant les actions, et dans quel but ?

Les articles proposés pourront en outre documenter l'espace de production des démarches d'évaluation des politiques sociales fondées sur différentes approches

méthodologiques, pouvant s'écarter des positionnements de la recherche académique ou s'en revendiquer, en se concentrant sur celles qui concernent les formats d'initiatives locales. De quelles manières et avec quels effets la participation des personnes concernées se réalise-t-elle et à quelles étapes (émergence des questions, production des données, analyse, production des comptes-rendus et des savoirs) ? Quels sont, par exemple, les modalités de co-construction de l'évaluation mises en œuvre au sein des expérimentations Territoire zéro chômeur de longue durée ou des dispositifs du Logement d'abord et avec quelle portée sur les trajectoires d'institutionnalisation de ces projets ? Ou encore, quelles sont les articulations observées entre des recherches participatives, comme celles menées au sein de Capdroits (santé mentale, handicap et dépendance) ou de Choisir l'inclusion pour éviter la stigmatisation (CIPES) au sein d'écoles primaires, et la production d'actions sociales reconfigurées ? Enfin, les thèses réalisées en Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) au sein d'associations ou de collectivités locales sont aussi des situations pouvant être prises pour objet dans les articles proposés pour questionner les positionnements et les usages de la recherche. Pour ces cas comme pour d'autres, il est utile d'interroger les méthodologies mobilisées : à partir de quelles approches, avec quelle posture, avec quels questionnements et quels formats, dans quelles visées (évaluation, observation, co-production, etc.) et pour quels effets observés ?

Ainsi, les articles proposés dans ce numéro pourront notamment interroger les questions suivantes. Ces espaces sont-ils mobilisés comme figure critique permettant d'appuyer des formes de dénonciation de dysfonctionnements ou d'évaluation ? Participent-ils à outiller les acteurs pour repérer les ressources et les réseaux à mobiliser, notamment dans la construction de nouvelles actions à expérimenter ? Sont-ils un appui face aux situations de blocage ? Sont-ils sollicités pour faire valoir, légitimer ou évaluer les nouvelles formes d'action inventées ? Comment sont-ils attachés aux territoires et aux milieux concernés ? Et dans quelle mesure contribuent-ils à faire connaître et reconnaître ce qui est institué localement à une plus large échelle ? À l'inverse, ces travaux de recherche analysant des expérimentations locales peuvent-ils contribuer à des mécanismes de conformation au cadre national ?

Processus éditorial

Les auteurs et autrices envoient d'ici le **25 juin 2026** un résumé (300 mots environ) et ses mots-clés en indiquant la rubrique et l'axe pour lesquels l'article est proposé, ainsi qu'une brève note biographique à l'équipe de coordination avec la rédactrice en chef en copie. Si la proposition de résumé est acceptée, l'article est à envoyer pour le **1er février 2027** au plus tard pour être expertisé (double évaluation) et discuté en Comité de rédaction. Il n'y a donc pas de garantie de publication de l'article avant validation par les experts scientifiques et acceptation de l'article à la suite des réexpertises par la revue au second semestre 2027.

Les consignes aux auteurs et autrices de la revue (en français et en anglais), à respecter pour tous les articles soumis, sont sur le site de la revue : https://www.caf.fr/professionnels/etudes-et-international/nos-collections/revue-des-politiques-sociales-et-familiales

Calendrier

- **25 juin 2026** : date limite d'envoi des propositions de résumés
- **1er février 2027** : envoi des V0 des articles à l'équipe de coordination, suivis d'échanges avec les auteurs et autrices
- **1er avril 2027** : soumission des articles à la rédactrice en chef et envoi en expertise
- **Juin 2027** : Comité de rédaction
- **20 septembre 2027** : soumission des V2, suivie des réexpertises et de la reprise des articles
- **1er semestre 2028** : secrétariat de rédaction et maquettage
- **Fin juin 2028** : Parution du numéro

Références bibliographiques mentionnées dans l'appel

Arnoulet Violette, 2023, Travailler à partir de sa propre vie. Proximité de genre et travail d'animation dans une association de femmes immigrées. *Participations*, 36(2), p.89-115.

Autant-Dorier Claire, Lebbal Malika, 2018, La création d'un espace social et de santé communautaire « par et pour les migrants âgés » : savoirs situés et pratiques instituantes, *SAS Sciences et Actions Sociales*, n° 10,. Dossier *La Politique de l'action sociale*.

Avenel Cyprien, Duvoux Nicolas, 2020, Avant-propos au numéro Le travail social entre pouvoir discrétionnaire et pouvoir d'agir, *Revue française des affaires sociales*, , n° 2020/2, p. 5-27.

Avenel Cyprien, Bourque Denis (dir.), 2017, Les nouvelles dynamiques du développement social, Nîmes, Champ social, 282 p.

Bacqué Marie-Hélène, Mechmache Mohamed, 2013, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires,* Rapport au ministre délégué chargé de la Ville.

Bacqué Marie-Hélène, Biewener Carole, 2015, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris, La Découverte.

Billaud Solène, Xing Jinguye, 2016, « On n'est pas si mauvaises ! » Les arrangements des aides-soignantes en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) face aux épreuves de professionnalité », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, mis en ligne le 16 juin 2016, consulté le 11 mai 2026. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/5372

Bouquet Brigitte, Boul Gaëlle, Mouhoud Nabila, 2019, L'évolution complexe des politiques sociales de solidarité, *Vie sociale*, n° 27, p.27-39.

Bussi Chloé, 2023, *Aux frontières du social et du sanitaire : Approche ethnographique de la prise en charge de la santé des sans-abri en centres d'hébergement*, Thèse de Sociologie, Normandie Université.

Cardoso Auréline, 2020, « Je ne veux pas organiser les femmes ». Travail social féministe et pouvoir d'agir, *Revue française des affaires sociales*, 2020-2, p. 73-95.

Carrel Marion, Rosenberg Suzanne, 2014, L'empowerment et le travail social sont-ils compatibles en France ? *Recherche sociale*, vol. 209, n° 1, p. 25-35.

Carrel Marion, De Lépinay Adeline, 2016, Expériences de community organizing en France. *Mouvements*, vol. 85, n° 1, p. 26-30.

Castel Robert, Duvoux Nicolas, 2013, *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF.

Charles Charlène, 2021, *Tensions et émotions dans le travail social précaire. Une sociologie des éducateurs et éducatrices dans les foyers pour enfants,* Toulouse, Octarès.

Chauvière Michel, 2019, La lente déprofessionnalisation des métiers du social. *Empan*, vol. 109, n° 1, p.12-17.

Chiffoleau Yuna, Akermann Grégori, Paturel Dominique, Noël Julien, 2023, Des circuits courts à la sécurité sociale de l'alimentation : économies concrètes et récit politique pour la solidarité alimentaire, *Lien social et Politiques*, n° 90, p.310–329.

CNAPE, 2021, La protection des enfants ne doit pas attendre ! *Collectif CEP-Enfance Enfance, l'état d'urgence : Nos exigences pour 2022 et après,* Toulouse, Erès, p. 269-271.

Collectif Métis, 2019, *Patience, prudence et petits pas. À la recherche du sens du travail social et médico-social*, Millénaire 3, Métropole du Grand Lyon.

Cottin-Marx Simon, Hély Matthieu, Jeannot Gilles, Simonet Maud, 2017, La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements. *Revue française d'administration publique*, vol. 163, n° 3, p. 463-476.

Cottin-Marx Simon, Hamidi Camille, Trenta Arnaud, 2023, Avant-propos. Financement et fonctionnement du monde associatif : La marchandisation et ses conséquences, n° 4, 7-43.

Daquin Alice, 2024, *L'intermédiation aux marges de l'État. Une ethnographie du maternalisme politique dans un quartier populaire de Marseille*, Thèse de sociologie, Institut de hautes études internationales et du développement de Genève.

Darnaud Yves, 2016, Chapitre 18, Le nouveau paradigme du « parcours » : Pratiques, logiques institutionnelles et politiques publiques bousculées, *Refonder les solidarités : Les associations au cœur de la protection sociale*, Malakoff, Dunod, p. 269-285.

Devetter François-Xavier, Dussuet Annie, Puissant Emmanuelle, 2021, Aide à domicile : le développement du travail gratuit pour faire face aux objectifs inconciliables des politiques publiques, *Mouvements*, vol. 106, n° 2, p.90-98.

Deville Clara, 2018, Les chemins du droit : Ethnographie des parcours d'accès au RSA en milieu rural. *Gouvernement et action publique*, vol. 7, n° 3, p. 83-112.

Deville Clara, 2023, *L'État social à distance : Dématérialisation et accès aux droits des classes populaires rurales*. Paris, Éditions du Croquant.

Divay Sophie, Ollivier Emmanuel, 2024, Les conditions de travail dans le social Questions d'une sociologue et réponses d'un directeur d'établissements. *Vie sociale*, vol. 45, n° 1, p. 19-35.

Douillet Anne-Cécile, Lebrou Vincent, Sigalo Santos Luc, 2023, Franchir les frontières bureaucratiques : (Dé)sectorisation et transversalité dans l'action publique, *Gouvernement et action publique*, vol. 12, n° 1, p. 9-26.

Dubois Vincent, 1999, *La vie au guichet, relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.

Dubruc Nadine, Vialette Laurent, 2019, Le promoteur de parcours inclusif : coordonner la logique de parcours dans le médico-social sur un territoire, *Management & Avenir - Santé*, n° 5, p. 53-80.

Duran Stephany, 2025, *En quête de transversalité : une intervention sociologique à l'interface de la protection de l'enfance et du champ du handicap une expérience de l'ODPE de la LOIRE*, Thèse de sociologie, Université Lyon 2.

Durand Maeva, 2023, Défendre sa famille. Rapport à l'État social et au politique des mères des classes populaires issues de milieu rural. *Revue française de science politique*, n° 73, p. 641-662.

Durand Maëva, 2024, « Au-delà de nos fonctions » : l'accompagnement socio-éducatif des petites mains de l'Éducation nationale sur un territoire paupérisé, *La Revue de l'Ires*, vol. 114, n° 3, p. 35-61.

El Khomri Myriam, 2019, *Plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand-âge.* Rapport à la ministre des Solidarités et de la Santé.

Eyraud Benoit, Saetta Sébastien, Tartour Tonya, 2018, Introduction. Rendre effective la participation des personnes en situation de handicap, *Participations*, vol. 22, n° 3, p. 5-28.

Gardella Edouard, 2017, Sociologie de la réflexivité dans la relation d'assistance. Le cas de l'urgence sociale, *Sociologie du travail*, Vol. 59, n° 3, mis en ligne le 02 août 2017, consulté le 07 mai 2026. URL : http://journals.openedition.org/sdt/853.

Gardou Charles, 2012, *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule,* Toulouse, Érès.

Gerbier-Aublanc Marjorie, 2021, *Le pouvoir du care. Mobilisation d'immigrantes dans la cause du VIH en France*, Rennes, PUR.

Gervais Julie, Lemercier Claire, Pelletier Willy, 2021, *La valeur du service public*, Paris, La Découverte.

Grimaud Lin, 2012, Handicap : l'inclusion comme performance, *Empan*, vol. 87, n° 3, p. 55-62.

Heckel Bernard, Blaison-Oberlin Caroline, Autant-Dorier Claire, Jibard Christophe, Grand-Jean Francis *et al.,* 2016, *Du pas de côté à l'engagement dans le développement communautaire* Rapport de la recherche-action du séminaire pour l'intervention sociale communautaire, halshs-02013234.

Hély Matthieu, 2009, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF.

Hély Matthieu, Simonet Maud (dir.), 2023, *Monde associatif et néolibéralisme*, Paris : la Vie des idées.fr PUF.

Hennion Antoine, 2025, Chapitre 1 « Parce qu'ils sont là… ». Les P'tits Dèj's solidaires, une distribution quotidienne, Collectif Attachements, *Attachements et fragilités. Ecrire dans le cours des choses*, Paris, Presse des Mines, p. 31-67.

Herman Elisa, 2012, Paradoxes du travail social au sein des associations de lutte contre les violences conjugales, *Informations sociales*, vol. 169, n° 1, p. 116-124.

Ibos Caroline, Damamme Aurélie, Molinier Pascale, Paperman Patricia, 2019, *Vers une société du care : Une politique de l'attention*, Paris, Le cavalier Bleu.

Lafore Robert, 2020, Le travail social à l'épreuve des recompositions institutionnelles de l'action sociale, *Revue française des affaires sociales*, n° 2, p. 29-49.

Le Bars Joanne, 2024, Trajectoires contrastées et formes d'engagement de femmes sans-papiers, *Cahiers du Genre*, n° 76, p. 247-272.

Le Roy Anne, Puissant Emmanuelle, Devetter François-Xavier, Vatan Sylvain, 2019, Économie politique des associations. Transformations des organisations de l'économie sociale et solidaire, Louvain, De Boeck.

Lechaux Patrick, 2022, Travail social des frontières et frontières du travail social : Essai de lecture abbottienne des transformations du travail (du) social et des enjeux de la formation et de la recherche, *Les défis de la formation des travailleurs sociaux : Entre universités et écoles professionnelles*, Nîmes, Champ social, p. 63-95.

Ledoux Clémence, Perrier Gwenaëlle, 2022, Les approches de la mise en œuvre des politiques sociales, *Politiques sociales : l'état des savoirs* 2022, Paris, La Découverte, p. 200-217.

Lemercier Élise, 2008, Travail et femmes migrantes : invisibilisation des qualifications, utilité sociale et parcours d'émancipation, *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 27, n° 2, p. 12-24.

Lima Léa, 2013, *L'Expertise sur autrui. L'individualisation des politiques sociales entre droit et jugements,* Bruxelles, Peter Lang.

Leroy Yann, 2011, La notion d'effectivité du droit, *Droit et société*, n° 79, p. 715-732.

Libault Dominique, 2019*, Concertation Grand-âge et autonomie*. Rapport à la ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Lipsky Michael, 1980, *Street-level bureaucracy : Dilemmas of the individual in public services*. New York, Russell Sage Foundation.

Lyet Philippe, 2011, Traduction, transaction sociale et tiers intermédiaire dans les processus de collaboration de chercheurs et de praticiens dans le cadre de recherches-actions, *Pensée plurielle,* n° 28, p. 49-67.

Nussbaum C. Martha, 2012, *Capabilités - Comment créer les conditions d'un monde plus juste*, Paris, Climats.

Monceau Gilles (dir.), 2017, *Enquêter ou intervenir- Effets de la recherche socio-clinique*, Nîmes, Champ social.

MRIE, 2021, *Logement/ emploi d'abord. Quelles logiques du « d'abord » pour quelle réciprocité emploi/logement ?* Rapport de la MRIE. http://www.mrie.org/images/MRIE/mrie/MRIE/DOCUMENTS/ETUDES/2021-RapportMRIE-Log-Emploi-dAbord_.pdf

Pasquier Romain, De Guibert Armelle, Tehel Amélie, 2023, Tiers-lieux solidaires : une révolution silencieuse de l'action sociale territoriale ? *Pouvoirs Locaux*, n°123, p. 21-25.

Petiau Anne, 2021, *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale*, Rennes, Presses de l'EHESP.

Piveteau Denis, 2014*, Zéro sans solution : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches*. Rapport à la ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Plault Marion, Xing-Bongioanni Jingyue, 2024, Introduction, Les conditions de travail dans le secteur social et médico-social face aux restrictions budgétaires, *Vie sociale*, vol. 45, n° 1, p. 7-16.

Prouteau Lionel, Tchernonog Viviane, 2023, Le paysage associatif français, Paris, Dalloz.

Pudal Romain, Sinigaglia Jérémy (dir.), 2024, *Le nouvel esprit du service public*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.

Ravon Bertrand, Laval Christian, 2016, Avant-propos. Les adolescents difficiles et ceux qui s'en préoccupent. *Rhizome*, n° 59, n° 1, p. 5-13.

Ravon Bertrand, Vidal-Naquet Pierre, 2017, Fluidification des parcours et épreuves de temporalité : le cas des politiques sociales et sanitaires, Communication au colloque « *Temporalité(s) politique(s). Autonomisation et rapport au temps des acteurs publics »,* IEP de Lyon, 30 novembre 2017.

Ravon Bertrand, Vidal-Naquet Pierre, 2018, Les épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L'exemple du travail social, *Rhizome, vol.* 67, n° 1, p. 74-81.

Revillard Anne, 2017, La réception des politiques du handicap : une approche par entretiens biographiques, *Revue française de sociologie*, vol. 58, n° 1, p. 71-95.

Revillard Anne, Lizet Arno, Huyghe Antoine, Lucas Héloïse, Clivio Vincent, Lecoeur Margot, Bernard Emma, Thebault Georgia, 2025, Ruralité et accès aux droits : Quelles politiques publiques pour lutter contre les inégalités territoriales ?, *Débats du LIEPP*, n° 11.

RFAS, 2025, Les savoirs issus de l'expérience dans la production de connaissances sur les politiques publiques*, Revue française des affaires sociales,* vol. 251,n° 1.

Rosanvallon Pierre, 2006, *Le Modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours,* Paris, Points.

Rurka Anna, Paturel Dominique, 2023, Travail social et démocratie : les enjeux d'hier et d'aujourd'hui du travail social radical, *Quelle place pour les recherches participatives ? Connexions*, vol. 118, n° 1, p. 95-109.

Serre Delphine, 2009, *Les coulisses de l'État social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, Paris, Raison d'Agir, .

Talpin Julien, Balazard Hélène, 2016, Community organizing : généalogie, modèles et circulation d'une pratique émancipatrice, *Mouvements*, vol. 85, n° 1, p. 11-25.

Toubon Jacques, Avenard Geneviève, 2015, *Rapport annuel sur les droits de l'enfant 2015 : Handicap et protection de l'enfance, des droits pour des enfants invisibles*, Défenseur des droits.

Trombert Christophe (dir), 2017, *Des besoins aux décisions : réceptions et traductions de demandes d'usagers aux échelons locaux de l'aide sociale et de l'action sociale*, Rapport de recherche pour la DREES-MiRe et la CNAF.

Trombert Christophe, 2020, Projets d'insertion bien ordonnés et normes de « bon recours » dans les fonds départementaux d'aide aux jeunes, *Revue française des affaires sociales*, 2020-2, p. 175-200.

Vezinat Nadège, 2024, *Le service public empêché*, Paris, PUF.

Weller Jean-Marc, 2009, Les agents administratifs : travail d'arbitrage et conscience professionnelle, *Sociologie des groupes professionnels*, *acquis récents et nouveaux défis,* Paris, La Découverte, p. 321-331.

Yon Karel, 2024, Les résistances syndicales au community organizing, Entre rejet de la professionnalisation et déni du travail militant reproductif, *Sociétés contemporaines*, vol. 133, n° 1, p. 125-156.